

Marseille, le 30 décembre 2021

Direction Départementale des Bouches-du-Rhône

Affaire suivie par : Isabelle Wawrzynkowski

Tél. : 04.13.55.81.30

Mail : isabelle.wawrzynkowski@ars.sante.fr

Réf : DD13-1221-21031-D

Le directeur général

à

Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône

Objet : Épidémie SARS-Cov-2 – Avis sanitaire de l'ARS sur la situation épidémiologique et sanitaire des Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône a été classé en département en niveau de vulnérabilité « Elevée + » (phase d'épidémie avérée, ou installée) à compter du 30 novembre 2021 en raison de la poursuite de la hausse de l'incidence des cas et des hospitalisations.

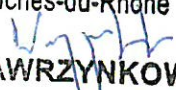
L'analyse de la situation épidémiologique sur le département des Bouches-du-Rhône concernant la semaine 51 (20 au 26 décembre 2021) met en exergue la poursuite de la dégradation de la situation sanitaire du département

En effet, à l'échelle départementale :

- Le taux de dépistage est en hausse par rapport à la semaine 50 dans toutes les classes d'âges. Il s'élève à 12 262 tests pour 100 000 habitants dans les Bouches-du-Rhône.
- Le taux de positivité est également en augmentation, notamment chez les moins de 30 ans.
- Le taux d'incidence augmente également, particulièrement chez les 15-44 ans. Il s'élève à 1065 cas pour 100 000 habitants dans les Bouches-du-Rhône et demeure donc supérieur au taux national (741 cas pour 100 000 habitants).
- Les files actives des patients admis en hospitalisation conventionnelle et en soins critiques continue d'augmenter.
- L'activité COVID aux urgences hospitalières augmente (5% dans les Bouches-du-Rhône) ainsi que dans les associations SOS-Médecins (8,3% dans les Bouches-du-Rhône).
- Le nombre de patients hospitalisés en soins critiques est de 279 au 30 décembre 2021
- La tension sur les unités d'hospitalisation conventionnelle (COVID) progresse également. Le nombre de patients hospitalisés dans ces unités étant de 641 au 30 décembre 2021.
- Le nombre d'épisodes et de clusters en ESMS est assez élevé et s'approche du pic observé lors de la 4ème vague. En revanche, le nombre de cas hospitalisés et de décès reste limité.



Au regard de la situation sanitaire dans le département des Bouches-du-Rhône, il apparaît pertinent de mettre en place toutes les actions de prévention et de lutte concourant au ralentissement de l'épidémie.

Pour le Directeur Général
et par délégation
L'Adjointe au Délégué Départemental
Des Bouches-du-Rhône

Isabelle WAWRZYŃKOWSKI